

Judith-Kerr-Grundschule, Staatliche Europa Schule Berlin
Berlin, Bezirk Charlottenburg Wilmersdorf

Name, Vorname/n des Kindes	Geburtsdatum des Kindes
Nachname, Vorname/n einer erziehungsberechtigten Person	Nachname, Vorname/n einer erziehungsberechtigten Person

Bei meinem/unserem Kind wurde:

- wenn ja, welcher: _____

- wenn ja, welche: _____

- wenn ja, welche: _____

Unterschrift der erziehungsberechtigten Person(en)

¹ Durch Maßnahmen des Nachteilsausgleichs darf das fachliche Anforderungsniveau der Leistungsanforderung nicht verändert werden. Der Nachteilsausgleich dient dazu das vorhandene Leistungsvermögen des Kindes darzustellen (§ 58 (8) *Schulgesetz*).

Information concernant la compensation en cas de besoins éducatifs spéciaux, maladie chronique, handicap ou autre déficience comparable

Judith-Kerr-Grundschule, Staatliche Europa Schule Berlin Berlin, Bezirk Charlottenburg Wilmersdorf

Nom, prénom (s) de l'enfant	Date de naissance de l'enfant
Nom, prénom d'un responsable légal	Nom, prénom d'un responsable légal

Veuillez cocher la case correspondante.

Mon/notre enfant fait l'objet :

- d'un besoin éducatif spécial. ☐ oui ☐ non

si oui, lequel: _____

- une maladie chronique. ☐ oui ☐ non

si oui, laquelle: _____

- un handicap ou une déficience comparable de longue durée. ☐ oui ☐ non

si oui, de quelle sorte: _____

Je fournis/nous fournissons à l'école les justificatifs écrits suivants (certificat médical, attestation de besoin d'aide socio-pédagogique ou de besoins de soutien pédagogique particuliers, ...) :

Dans le cadre de l'évaluation des compétences linguistiques «Spiel mit mir! », je demande/nous demandons les mesures de soutien suivantes (compensation des désavantages)¹ pour mon (notre) enfant en raison de la/des déficience(s) susmentionnée(s) :

Berlin, le _____

Signature du ou des responsable (s) legal/légaux

¹ Les mesures de compensation des désavantages ne modifient pas le niveau de compétence attendu. La compensation des désavantages est destinée à permettre à l'enfant de montrer son niveau de compétence présent. (§ 58 (8) Schulgesetz).